

Monsieur le président,

Les juifs résidant à Paris, pénétrés du plus profond respect pour tous les décrets de l'Assemblée nationale, attendent avec soumission le décret qui décidera de leur sort ; nous ne doutons pas, d'après le patriotisme, la sagesse et la justice de cette auguste Assemblée, qu'elle n'honore tous les juifs du royaume des droits de l'homme et du citoyen ; mais s'il y avait quelques difficultés dans certaines provinces pour donner aux juifs ce titre honorable, nous vous supplions de vouloir bien l'accorder aux juifs de Paris, qui ne soupirent et ne vivent que dans l'espérance d'être citoyens actifs et de suivre les lois de la nouvelle Constitution, renonçant à leurs anciens privilèges, suivant l'adresse qu'ils ont présentée à l'Assemblée nationale. Nous appuyons notre demande du vœu de MM. les représentants de la commune de Paris, ainsi que de cinquante-trois districts de la capitale, et nous osons croire que nous nous sommes rendus dignes de ce vœu par notre zèle pour la cause commune, depuis le commencement de cette heureuse Révolution.

L'Assemblée nationale va décréter un plan de municipalité particulier pour la ville de Paris ; ne serait-ce pas une occasion favorable pour déclarer les juifs de Paris citoyens actifs, et laisserez-vous échapper, par cette occasion, de manifester votre justice et de donner à la ville de Paris une marque touchante de vos bontés en accueillant sa demande ? Au reste, Monsieur, de quelque manière que l'Assemblée nationale prononce à notre égard, nous vous renouvelons le serment que nous avons eu l'honneur de prêter dans nos districts et sous nos drapeaux respectifs, que nous serons fidèles à la nation, à la loi et au roi, et que nous maintiendrons de toute notre fortune et jusqu'à la dernière goutte de notre sang la Constitution et les décrets de l'Assemblée nationale acceptés et sanctionnés par le roi.

Nous vous supplions, Monsieur le président, de vouloir bien faire lecture de notre adresse à l'Assemblée nationale.

Nous sommes, avec le plus profond respect, Monsieur le président, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

Frenelle, député ; Weil, député ; Luzarofacof, député.

Paris, ce 4 mai 1790.